

Jeunesse

Chambly aime ses jeunes et leur donne la parole. A travers l'[Assemblée des jeunes citoyens](#), ils peuvent participer à la vie démocratique de la commune.

Des structures sportives en plein air sont à leur disposition gratuitement, comme **le terrain de cross au parc Chantemesse, le skate parc, le city stade ou le terrain de basket** (cliquez sur la structure pour la situer sur le plan de la ville). Les [associations de la commune](#) sont également un formidable levier d'épanouissement pour les jeunes.

La mairie permet aussi aux jeunes de bénéficier du **Pass'Permis Citoyen** proposé par le Conseil départemental de l'Oise. Retrouvez-en tous les informations et le formulaire d'inscription [en cliquant ici](#).

Enfin, le Ville propose des missions de Service Civique porteuses de sens pour les volontaires, âgés de 16 à 25 ans, comme pour les usagers, de par les missions d'intérêt général qu'il remplit et la relation particulière qu'il entretient avec nos concitoyens. Le Service Civique doit s'effectuer dans l'un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, ou intervention d'urgence en cas de crise. Plus d'information sur le [site internet dédié au Service Civique](#).



Le Pass'Permis Citoyen

Le Pass'Permis Citoyen est **une aide financière de 600€**, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Ce dispositif, **innovant et unique en France**, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'**une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise**. Cette expérience permet de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire tout en s'appuyant sur la réciprocité des droits et des devoirs.

Pour plus d'informations, cliquez sur l'image ci-dessous.

C'EST LE MOMENT DE T'INSCRIRE AU

PASS PERMIS CITOYEN

MON DROIT 600€
D'AIDE POUR FINANCER MON PERMIS

MON DEVOIR 70H
DE MON TEMPS DÉDIÉ AU SERVICE D'UNE COLLECTIVITÉ OU D'UNE ASSOCIATION

UN DISPOSITIF INITIÉ PAR  **oïse** LE DÉPARTEMENT  Votre collectivité de proximité

 **D'INFOS SUR OISE.FR**



Le Pass'BAFA et Pass'BAFD Citoyen

Le Conseil départemental de l'Oise met aussi en place **une aide directe forfaitaire de 300 €** destinée aux jeunes oisiens majeurs, pour les aider à financer les frais des stages de formation aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur (BAFA et BAFD).

En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à effectuer **une contribution de 35 heures au service des structures du secteur non marchand de l'Oise.**

Pour plus d'informations, cliquez sur l'image ci-dessous.

UN DROIT 300 € d'aide pour obtenir le BAFA

UN DEVOIR 35 H de contribution citoyenne

Conseil départemental de l'Oise
Pass BAFA Citoyen

Toi aussi deviens animateur !




Contact Pass'Citoyen

Pour tous renseignements concernant le Pass'Permis, le Pass'BAFA et/ou le Pass'BAFD, vous pouvez contacter Martine Alaric - Directrice du Département Enfance et Vie Scolaire.

Tél : 01 39 37 44 00

[Écrire au service](#)